

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR
POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION
LP Les Métiers du Conseil en Elevage

Les pièces demandées sont obligatoires.
Il est demandé de présenter les ORIGINAUX, classés dans l'ordre suivant et rangés dans une pochette plastique perforée.

Le dossier d'inscription et le droit à l'image sont à télécharger sur le site www.iut-rodez.fr. Vous devrez les imprimer, les compléter et les amener le jour de l'inscription accompagnés des pièces suivantes :

- Le message ou le courrier de décision d'admission,
- Le dossier d'inscription complété, daté, signé (à télécharger sur www.iut-rodez.fr),
- L'attestation d'acquiescement de la CVEC (Contribution Vie à l'Etudiante et au Campus) obtenue à l'issue du paiement sur le site du CROUS <http://cvec.etudiant.gouv.fr>,
- 1 photo d'identité collée (pas d'agrafe) sur le dossier d'inscription (page 1 en haut à droite),
- Un RIB au nom de l'étudiant,
- L'autorisation de droit à l'image (à télécharger sur www.iut-rodez.fr),
- L'attestation Missions Europe (à télécharger sur www.iut-rodez.fr),
- Un chèque bancaire endossable en France libellé à l'ordre du « Régisseur de l'IUT de Rodez » (le montant vous sera précisé lors de votre inscription). Paiement en espèce impossible.

ORIGINAUX ET PHOTOCOPIES OBLIGATOIRES

- La carte d'identité ou passeport en cours de validité (présentation de l'original obligatoire),
- Le relevé des notes du diplôme bac,
- Le relevé des notes du diplôme bac+2,
- Le certificat de participation de la situation militaire (Journée d'Appel de Préparation à la Défense ou Journée Défense et Citoyenneté, recensement si JAPD non effectuée),
- L'attestation annuelle de responsabilité civile sur la période universitaire (de septembre 2018 à juin 2019), dont les périodes de stage en France et à l'étranger,

SELON VOTRE SITUATION

- L'extrait d'acte de naissance pour les étudiants nés à l'étranger ou dans les DOM-TOM,
- L'attribution conditionnelle de bourses 2018-2019 (recto/verso), l'absence de ce document au moment de l'inscription entraîne le paiement dans sa totalité des droits d'inscription,

POUR LES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION ou FORMATION CONTINUE, en fonction des situations :

- le contrat de professionnalisation **modèle CERFA EJ20 ET** la convention de formation professionnelle (à l'en-tête du Pôle de formation Bernussou),
- ou la décision de Validation des Acquis,
- ou la décision du CIF,
- ou la convention d'Aide au retour à l'Emploi.
-

Date de l'inscription administrative :

LUNDI 10 SEPTEMBRE 2018

A l'IUT de Rodez